

# La lettre d'Antony Caps



N° 1 - septembre 2011 - Parution semestrielle - Dépôt légal : septembre 2011  
Directeur de publication : Antony Caps - ISSN : en cours  
Imprimé en 4 000 exemplaires sur papier recyclé par Lorraine Graphic (54360)

## A votre rencontre

Comme je m'y suis engagé pendant la campagne électorale, je souhaite être au plus proche de vous.

Merci à Guy Rougieux, Président du syndicat des Eaux de Seille et Moselle, Philippe Joly, Maire de Jeandelaincourt et Jean-Pierre Carrière, Maire de Faulx, d'avoir l'amabilité de m'accueillir au sein de leurs locaux respectifs pour mes permanences fixes.

### Permanences les samedis matins de 10h à 12h :

- > Les 8 octobre, 10 décembre et 18 février :  
Syndicat des Eaux de Seille et Moselle - Route de PAM à Nomeny (2<sup>ème</sup> étage, au dessus de la Perception)
- > Les 29 octobre, 7 janvier et 10 mars :  
Mairie de Jeandelaincourt
- > Les 19 novembre, 28 janvier et 31 mars :  
Mairie de Faulx

> Dans vos communes (annonce par voie de presse et affichage en mairie)

### Sur rendez-vous :

Au conseil général de Meurthe-et-Moselle ou dans vos communes  
Tel : 03 83 94 54 91 - 03 83 94 52 43 - 06 19 61 71 45  
Mail : acaps@cg54.fr

### Dans vos conseils municipaux :

Annonce par affichage en mairie



Ne pas jeter sur la voie publique

## Evolution des intercommunalités

La réforme des collectivités territoriales, décidée par le gouvernement prévoit, au-delà du rapprochement des départements avec les régions, de faire évoluer la carte intercommunale en France. Dans chaque département, une concertation avec les élus locaux a eu lieu avant de proposer des évolutions de la carte des intercommunalités.



Or, mes collègues conseillers généraux de la majorité départementale et moi-même regrettons la manière dont s'est conduite cette démarche : au pas de charge. Une façon de procéder qui tient nos concitoyens éloignés d'un débat qui les concerne au premier chef.

Dans le Val de Lorraine, la formule proposée n'est pas cohérente : glisser les 23 communes de Seille & Mauchère dans le périmètre intercommunal de Pont-à-Mousson / Dieulouard / Pagny-sur-Moselle, qui ne partagent pas le même bassin de vie, relève de logiques boutiqueuses !

Mes collègues et moi-même sommes solidaires de la proposition du Pays du Val de Lorraine qui a esquissé une carte reposant sur 4 intercommunalités : 2 urbaines (Pont-à-Mousson et Pompey) et 2 rurales (le Chardon Lorrain et Seille & Mauchère). Cette proposition nous paraît idéale pour conduire les projets du territoire et relever les défis qui l'attendent : déplacements, emploi ou encore solidarités.

En outre, ce découpage permettrait d'organiser des liens forts et de bon sens entre Nancy et Pont-à-Mousson. Notre bassin est au seuil d'une véritable opportunité de développement, notamment avec l'implantation de la gare TGV de Vandières, mais aussi en lien avec la construction de "l'espace central". Il s'agirait de ne pas rater le coche.



## Le conseil général à vos côtés

Le conseil général apporte régulièrement des aides financières pour la réalisation de projets. Quelques exemples :



### Appui aux collectivités (exemples pour le mois de mai 2011) :

- Belleau a reçu des aides à hauteur d'environ 50 000€ pour des travaux divers (voirie, éclairage public, façade de l'église...)
- 104 000€ ont été accordés à la commune de Nomeny pour la construction d'un site d'accueil périscolaire au sein de la future école maternelle
- Jeandelaincourt a reçu 53 000€ pour le réaménagement sécurisé de l'entrée du village
- 174 000€ ont été attribués à la communauté de communes de Seille et Mauchère pour la construction de l'école maternelle de Nomeny
- 27 000€ ont été accordés à Létricourt pour la création de trottoirs sur la RD 45
- La commune de Faulx a reçu une subvention de 13 000€ pour la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de réhabilitation de la mairie



### Appui aux associations :

- Les Foyers Ruraux de la Seille ont été aidés à hauteur de 3 000€ pour l'organisation du festival « Vach de Rock »
- L'association Patrimoine Lorrain en Seille, située à Nomeny, a reçu 1 100€ pour l'organisation de 4 concerts

### Appui aux clubs sportifs :

- Un contrat d'objectifs a été signé avec le Judo Jujitsu Club du Val de Lorraine. 2 000€ d'aides vont lui permettre de développer la formation des encadrants, ainsi que la pratique du judo pour tous, notamment en milieu rural.
- Les clubs sportifs du canton reçoivent l'aide à la licence, permettant de réduire le coût de la pratique sportive pour les licenciés : Ecurie du Diapason, Equit'aide, Tennis club de Nomeny, Foyers ruraux de la Mauchère et de Jeandelaincourt, associations sportives scolaires, etc.

## L'édito

Le 27 mars dernier, vous m'avez témoigné votre confiance en m'élisant conseiller général du canton de Nomeny. Avec Céline LUX, ma remplaçante, nous tenons vivement à vous en remercier.

Au conseil général, j'ai rejoint la majorité du président Michel Dinet, qui m'a confié la présidence de la commission Education.

Les semaines qui viennent de s'écouler ont été celles de la découverte de mon mandat de conseiller général, et de l'élaboration du plan de travail de l'assemblée départementale pour ce mandat 2011-2014 qui débute.

Vous le savez, le contexte financier, économique et social est particulièrement difficile, en France comme dans d'autres pays, et ce depuis de nombreux mois. Les collectivités territoriales, à l'instar de notre département, sont elles aussi touchées par cette grave crise. Mais les élus de notre majorité



ne comptent pas se résigner. Nous sommes plus que jamais déterminés à mener les combats nécessaires pour garantir un développement solidaire et durable

de nos territoires, et faire non pas moins, mais mieux ensemble.

Comme je m'y suis engagé durant la campagne électorale, mon mandat de conseiller général est celui d'un élu de terrain. Je souhaite être au plus proche de vos préoccupations, disponible pour répondre au mieux à vos attentes. J'ai d'ores et déjà apporté mon appui à de nombreuses personnes m'ayant contacté et j'organiserai dès octobre des permanences dans tout le canton, à votre rencontre (lire en dernière page).

Je me rendrai dans chacun de vos conseils municipaux afin d'y expliquer mon rôle au conseil général et ainsi répondre aux différentes sollicitations de vos élus. Dans cette lettre, vous trouverez également mes coordonnées et les modalités pour me contacter.

Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi pour agir à vos côtés, au quotidien.

Antony Caps



## Mobilités...

Le conseil général de Meurthe-et-Moselle s'attache de longue date à favoriser l'utilisation de modes doux de transports. Une volonté forte qui sera encore renforcée dans les années à venir, avec l'élaboration d'un nouveau schéma des transports et déplacements pour les 20 prochaines années. Parmi ses objectifs : accentuer l'utilisation des transports alternatifs et adapter au mieux l'offre de transports aux besoins des usagers dans les territoires.

### Plus de "SimpliCités" dans les transports

Depuis la rentrée, une nouvelle carte a fait son apparition dans les transports en commun du département : la carte SimpliCités. Le conseil général a choisi de rejoindre ce réseau intermodal lorrain afin de faciliter l'accès aux différents modes de transport pour les usagers du département. Bus et tram Stan à Nancy, cars Sit et Sub dans le bassin de Pompey, cars départementaux Ted' et trains TER Métrolor : désormais, l'ensemble de ces transports est accessible avec une seule et même carte, pour davantage de facilité et de lisibilité des offres disponibles.

La carte SimpliCités est gratuite. Elle peut être retirée dans tous les points de vente Ted' avant d'être créditée de la formule de transport choisie.



### Voie verte : encore du chemin à faire

Incontournables pour profiter au mieux des paysages de nos régions, les véloroutes voies vertes connaissent un franc succès, en Meurthe-et-Moselle comme ailleurs.

Celle de Seille et Mauchère propose un itinéraire de 11 kms, accessible aux VTT et aux VTC, sur 2 tronçons d'une ancienne voie ferrée séparés par un chemin de sable. Le parcours traverse les communes de Custines, Malleloy, Faulx, Montenoy, Leyr, Villers-les-Moivrons, Moivrons et Jeandelaincourt.

Aujourd'hui, la liaison Jeandelaincourt - Nomeny est toujours attendue par les usagers. Vous pouvez compter sur mon investissement pour que ce projet, qui permettrait de relier d'autres voies vertes départementales et lorraines, puisse voir le jour.



### Transport à la demande sur la ligne Nancy - Nomeny - PAM

À compter des vacances de la Toussaint, la ligne R310 du réseau Ted' va connaître du changement. En effet durant 6 mois, le conseil général testera la mise en place du transport à la demande pour les services 12 et 13 (de Sivry à Nancy en début d'après-midi), 106 (de Nancy à Bezaumont en fin d'après-midi) et 110 (de Custines à Sivry en début de soirée).

Plus souple qu'une ligne traditionnelle et mieux adapté aux besoins des habitants dans les zones rurales, le transport à la demande ne fonctionne que lorsqu'un usager a réservé un trajet.

À la fin de cette période de test, le département décidera de la pérennisation de ce service.



### Développer le covoiturage

Savez-vous qu'en France, le taux d'occupation automobile est de 13 personnes transportées pour 10 voitures? Hélas, la grande majorité des automobilistes roulent seuls, quand leurs véhicules proposent le plus souvent 5 places.

Face à ce constat et dans le souci d'être acteur de la préservation de notre environnement, le conseil général souhaite encourager le covoiturage. À ce titre, le département a pris plusieurs initiatives : création d'un site internet consacré au covoiturage en Meurthe-et-Moselle, soutien à la mise en place d'aires de covoiturage proposant des services complémentaires...

Sur notre canton, le covoiturage est utilisé par de nombreux automobilistes. Aussi, une réflexion



s'est engagée avec les acteurs concernés pour mieux l'organiser. Objectif : inciter, faciliter et sécuriser les trajets en commun, en proposant

des solutions telles que, par exemple, des aires de stationnement dédiées.

Plus d'informations sur [www.covoiturage.cg54.fr](http://www.covoiturage.cg54.fr)

## Education...

### Collèges : du bio et du local en cuisine

Plus de 2 millions de repas sont servis chaque année dans les cantines des 86 collèges de Meurthe-et-Moselle. Environ 2 collégiens sur 3 sont demi-pensionnaires et goûtent ainsi chaque midi à des repas équilibrés.

De plus en plus de restaurants scolaires prennent l'initiative d'introduire des aliments bio et / ou locaux



dans leurs menus, ou bien confectionnent des repas entièrement bios, réalisés à partir d'ingrédients locaux.

Le conseil général, la Chambre d'agriculture et le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) ont réalisé à cet effet un catalogue des produits et agriculteurs de la région, bio et traditionnels.

Plus localement, la création d'une cuisine centrale est en cours de réflexion au sein de la Communauté de communes de Seille et Mauchère. Je suis très attentif à ce projet pour lequel le conseil général pourra apporter son expertise.

### Lecture publique... Késako?

Dans le cadre de sa politique culturelle, le conseil général accorde une grande importance à la lecture publique, c'est-à-dire à l'accès à la lecture pour tous ! La Médiathèque départementale, située à Laxou, est un véritable centre de ressources qui a pour missions d'accompagner la création de bibliothèques, de former les bénévoles et salariés, d'enrichir les collections par la mise à disposition de divers supports (livres, CD, DVD, etc), ou encore de proposer des supports d'animation, des expositions, etc.

La Médiathèque travaille ainsi avec un réseau de 192 bibliothèques dans le département !

Cette politique ambitieuse va être renforcée à l'avenir.

La majorité départementale a adopté en juin un nouveau schéma culturel départemental qui vise, parmi d'autres objectifs, à développer davantage la lecture publique en Meurthe-et-Moselle. Il s'agira par exemple d'aller vers un meilleur maillage territorial des bibliothèques, ou encore de développer une offre adaptée aux publics en difficulté, permettant un accès facilité pour tous les Meurthe-et-Mosellans à ce service public majeur.



## Travaux en vue au collège de Custines

Les bâtiments du collège Louis Marin de Custines, construits en 1965 et 1980, ne répondent plus aux exigences attendues en terme de confort, de performances énergétiques ou encore d'accessibilité.

Le conseil général a donc approuvé en juillet la programmation d'une reconstruction et d'une restructuration du collège, afin qu'élèves et équipes pédagogiques puissent apprendre et travailler dans les meilleures conditions possibles.

Les travaux consisteront à démolir le bâtiment de l'ancienne école primaire, à restructurer fortement l'autre bâtiment et à construire une extension. Une aire sportive sera également aménagée.

Pour un budget estimé à 9 millions d'euros, le

département prévoit d'effectuer les travaux en 2013-2014, après une période d'études qui aura lieu en 2012. Un concours d'architecture est d'ores et déjà lancé pour ce projet.



### Le territoire a besoin d'un gymnase

Le 11 juillet dernier, je suis intervenu en Conseil Communautaire de Seille et Mauchère afin qu'y soit débattue, dès la rentrée, la nécessité de doter le territoire d'un outil structurant dans le domaine du sport (reconstruction du gymnase du collège de Nomeny).

J'ai ainsi pu informer les délégués communautaires de tout l'intérêt que je porte à ce dossier, de la pertinence de le mettre en œuvre, et du soutien du département pour favoriser son émergence. Ce projet, à l'ordre du jour d'un prochain conseil communautaire, sera enrichi des réflexions des élus.

### Le collège de Nomeny ouvre ses salles

Dans le cadre de sa politique d'ouverture des collèges sur leur environnement, le conseil général a créé au début de l'année un Espace Numérique Partagé au collège de Nomeny. Objectif : mettre à disposition les salles et le matériel pédagogique pour l'organisation de cours d'informatique en dehors des horaires de classes. En partenariat avec les Aînés Ruraux d'Eply, la MJC de Nomeny et le CCAS, le collège ouvre ses portes chaque mardi de 18h à 20h dans le but de rendre les nouvelles technologies accessibles au plus grand nombre, et notamment aux personnes âgées.